

Position conjointe des partenaires sociaux sectoriels européens

des industries chimique, pharmaceutique, du caoutchouc et des matières plastiques

sur les aspects sociaux de la numérisation et les aspects liés à l'emploi

Les partenaires sociaux sectoriels européens de l'industrie chimique estiment qu'une approche sectorielle ciblée est nécessaire pour analyser l'impact des aspects sociaux de la numérisation et des aspects de la numérisation liés à l'emploi sur les industries chimique, pharmaceutique, du caoutchouc et des matières plastiques¹.

Forts de notre longue expérience en matière d'emploi, de santé et de sécurité, d'éducation, de formation, d'apprentissage et de compétences tout au long de la vie, nous considérons cette position conjointe comme une première étape vers notre évaluation conjointe de la numérisation du travail dans nos industries, grâce à des études de cas nationales, comme prévu dans notre Feuille de Route des partenaires sociaux 2015-2020.

Les actions et documents récents de la Commission européenne et du Parlement européen², et les discussions en cours au Comité économique et social européen, et entre les partenaires intersectoriels et à tous les niveaux de gouvernance, montrent que le sujet concerne de nombreux acteurs et qu'une position sectorielle semble donc impérative.

Dans ce contexte, la Fédération européenne des Employeurs de l'industrie chimique (ECEG) et industriAll European Trade Union (industriAll Europe) conviennent qu'une réponse conjointe des partenaires sociaux européens à Industry 4.0 est nécessaire pour garantir des normes de qualité élevées, qui conduiront à la compétitivité et à la création d'emplois pour l'industrie manufacturière européenne.

Bien que notre secteur ne soit qu'au tout début du lancement de mesures spécifiques visant à lutter contre les impacts de la numérisation liés à l'emploi, l'industrie chimique a déjà investi des milliards dans l'automatisation et l'informatique. La numérisation est un moyen, qui continuera à conduire à une productivité et une qualité accrues, à des coûts réduits, et qui accroîtra l'efficacité des opérations dans la gestion de la production et des approvisionnements. De plus, elle peut conduire à la création de nouveaux emplois en Europe.

Les changements technologiques affectent inévitablement les modes de travail et impliquent l'adaptation de la main-d'œuvre. En raison de la numérisation, un certain nombre d'emplois tomberont en désuétude ou connaîtront un réaménagement radical avec l'intégration de nouvelles technologies numériques. Par

¹ Résumé dans le texte suivant en "industrie chimique"

² A titre d'exemple, la Communication de la Commission européenne « Un marché unique numérique pour l'Europe » (COM(2015)0192), Document de travail des services de la Commission (SWD(2015)100 final), rapport du Parlement européen « Vers un acte sur le marché unique numérique » (2015/2147(INI))

ailleurs, certains emplois demeureront inchangés tandis que d'autres, nouvellement créés, requerront de nouvelles compétences spécifiques. Une main-d'œuvre bien formée, dans le cadre de l'industrie chimique européenne, est essentielle pour le rendement économique du secteur, l'innovation, la création d'emplois et la compétitivité. Les partenaires sociaux sectoriels mettront donc particulièrement l'accent sur cette question.

Nos priorités concernant les aspects sociaux de la numérisation et les aspects de la numérisation liés à l'emploi en Europe sont :

I. Une main-d'œuvre bien formée dans l'industrie chimique est essentielle pour la performance économique et sociale du secteur

Industry 4.0 requiert une adaptation de l'éducation, de la formation professionnelle liée à l'emploi et de l'apprentissage tout au long de la vie, par exemple grâce à une étroite implication des partenaires sociaux dans le système et les programmes scolaires, et à des programmes de formation sectoriels destinés aux travailleurs au plan de l'entreprise et au plan national. La formation et l'éducation sont des sujets auxquels les partenaires sociaux sectoriels européens de l'industrie chimique collaborent entre eux depuis la création de leur Comité. L'employabilité et l'anticipation des changements sur le lieu de travail sont en effet des priorités essentielles pour préserver et développer des emplois de qualité dans nos industries en Europe. Nous encourageons une attitude positive à l'égard de la science, de la technologie, des mathématiques et de la créativité, à un âge très précoce. Les changements doivent être mis en place conjointement avec les travailleurs et les organisations syndicales concernés, en tenant compte du fait que la formation sectorielle des travailleurs bénéficie à l'employeur ainsi qu'au développement personnel de chaque travailleur. Dans ce contexte, nous soulignons notre engagement conjoint en faveur de l'Alliance européenne pour les apprentissages. Nous gardons à l'esprit que le vieillissement de la main-d'œuvre dans notre industrie a un impact majeur sur le marché de l'emploi. Le perfectionnement, le recyclage et l'apprentissage tout au long de la vie sont donc essentiels pour l'avenir de nos industries en Europe.

II. Inclusion des partenaires sociaux sectoriels européens dans le processus de transformation numérique

Les partenaires sociaux sectoriels se réjouissent de l'invitation de la Commissaire pour l'emploi, les affaires sociales, les compétences et la mobilité des travailleurs, Marianne Thyssen, à collaborer à la mise en œuvre de la Nouvelle stratégie pour les compétences en Europe. Nous sommes convaincus de la valeur ajoutée que les partenaires sociaux sectoriels apportent à tous les niveaux - communautaire, national ou régional – ainsi qu'au niveau des conseils d'entreprise et des entreprises, en atténuant les processus de transformation numérique grâce à la sensibilisation et à l'échange de meilleures pratiques.

III. Encourager la compétitivité, la croissance de l'emploi et des conditions de travail saines pour l'industrie chimique européenne

Notre secteur doit profiter du processus de transformation et débloquer les opportunités commerciales tout en préservant la croissance de l'emploi, des conditions de travail décentes et la protection sociale de sa main-d'œuvre. Nous demandons de renforcer la sensibilisation et de partager les informations parmi les partenaires sociaux ainsi que de modeler le processus de transformation numérique, en tenant compte du fait que la numérisation est un processus permanent, le long de toute la chaîne d'approvisionnement, touchant de manière similaire les travailleurs en col bleu et en col blanc, ce qui peut conduire à une organisation différente du travail. La législation s'adaptera à cette nouvelle réalité et elle doit favoriser un environnement propice à l'innovation, d'où l'intérêt des partenaires sociaux chimiques européens à

anticiper ces changements au nom des employeurs et des travailleurs qu'ils représentent, en gardant à l'esprit le climat global favorable en termes de croissance, de compétitivité, d'innovation et d'emploi dans notre industrie. Des possibilités et des défis existent de part et d'autre. Une compréhension et une approche conjointes seront essentielles pour contribuer à façonner une nouvelle législation et à mieux gérer la qualité de la vie professionnelle ainsi que l'équilibre travail-vie personnelle. A cet égard, les conventions collectives nationales contribueront à déterminer les modes de travail adéquats.

MESURES

Les partenaires sociaux sectoriels européens de l'industrie chimique ont convenu de prendre les mesures suivantes :

- Collaborer avec le Parlement européen, la Commission et les partenaires sociaux, et encourager le dialogue social sectoriel européen dans le cadre de la solution visant à tirer profit de l'impact social de la transformation numérique, et de son impact lié à l'emploi;
- Evaluer conjointement comment une approche personnalisée pourrait être mise en place dans le cadre d'un projet financé par l'UE et intitulé "L'impact de la transformation numérique et de l'innovation sur le lieu de travail: une étude sectorielle de l'industrie européenne de la chimie, la pharmacie, du caoutchouc et des plastiques en Europe" (VP/2016/001/0080);
- Profiter de la possibilité d'avoir un impact social et sociétal positif et de déterminer le débat européen en soulignant l'évolution de la vie professionnelle;
- Etablir un plan d'action /une boîte à outils destinés à partager les bonnes pratiques et à tirer les leçons d'expériences moins réussies, avec l'aide d'études de cas de nos associations affiliées et de leurs membres;
- Souligner que les partenaires sociaux sectoriels européens, via leurs membres, sont disposés à formuler des commentaires sur l'actualisation des programmes et des compétences sectorielles requises;
- Apporter notre appui aux institutions européennes dans le processus de transformation numérique, en fournissant des données sectorielles de nos associations membres le cas échéant, sous réserve de l'approbation et de la mise en œuvre du projet VP/2016/001/0080;
- Encourager une discussion sectorielle aux plans européen et national, afin d'attirer l'attention sur cette question ainsi que d'échanger sur les futurs besoins de la main-d'œuvre existante en matière de recyclage, perfectionnement et amélioration des compétences.

Les partenaires sociaux sectoriels européens de l'industrie chimique souhaitent ainsi contribuer à un débat sectoriel constructif aux plans national et européen, afin de définir les implications de la numérisation en matière sociale et en matière d'emploi, en faveur d'une industrie européenne compétitive et sociale.

Bruxelles, le 22 novembre 2016.

Emma ARGUTYAN-KAHLMEYER
Secrétaire générale
ECEG

Sylvain LEFEBVRE
Secrétaire général adjoint
industriAll Europe